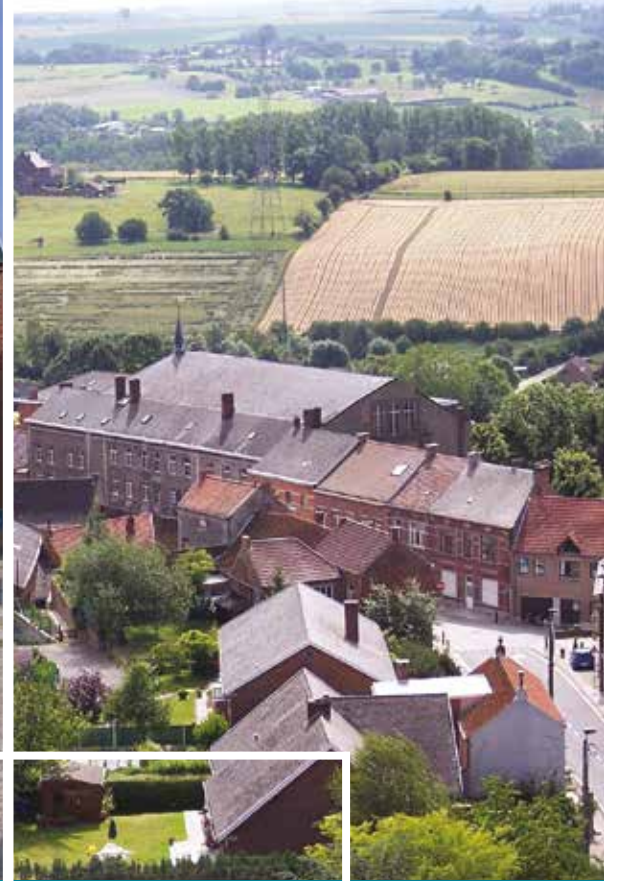


Nos 3 villages

ITTRE, HAUT-ITTRE & VIRGINAL

Bulletin d'Informations Communales / Septembre 2019



n°167

sommaire



OPÉRATION
2 POULES



DÉCOUVERTE
DE LA FORGE



RENTRÉE
SCOLAIRE

EDITO

De belles fêtes



Que ce soit à Fauquez, Haut-Ittre, Ittre et Virginal, il est réconfortant de voir qu'au sein de notre commune, de nombreuses personnes ont à cœur, avec leur spécificité et leur enthousiasme, d'animer et de faire vivre leur quartier, leur village.

Ces fêtes sont attendues de tous ; elles nous donnent l'occasion de s'amuser mais également de se revoir, d'avoir des nouvelles de l'un et de l'autre, de se rencontrer.

Mais, pour pouvoir exister et perdurer, elles doivent être organisées, préparées... Elles demandent un énorme travail de logistique afin de permettre aux associations, aux commerçants et aux organisateurs de mettre les petits plats dans les grands pour vous accueillir.

Et puis, après la fête, la vie reprend et il faut donc que nos quartiers, nos villages redeviennent propres et pimpants.

Je ne peux ici que remercier et féliciter le Service Travaux et nos étudiants qui ont pleinement participé à ces travaux, à l'organisation de ces événements et qui ont veillé à notre sécurité.

Pour notre part, deux points essentiels ont retenu notre attention :

La sécurité : Le 15 août est l'événement le plus important des 4 communes de l'Ouest du Brabant wallon attirant un public nombreux. Comme vous avez pu le constater, il y avait à ma demande une présence policière importante et omniprésente ; présence dont le but était de travailler avec empathie vis-à-vis de la population car le 15 août à Ittre est doit rester une fête de village où le côté festif est la priorité à côté, ne l'oublions pas, de l'aspect religieux.

La solidarité : Nous avons avec les organisateurs du 15 août amorcé l'introduction d'une dimension de solidarité. Ce n'est qu'un début, cela s'amplifiera au cours des prochaines années. Nous tenons à maintenir le caractère de « fête villageoise » et souhaitons, de cette manière, donner un sens à nos festivités.



Et puis, n'oublions pas la touche culturelle qui a accompagné ces festivités avec les trois séances de cinéma en plein air et la rencontre théâtrale avec la Théâtre des Galeries.

A côté des festivités, le Collège en collaboration avec l'Administration a avancé et presque terminé le Plan Stratégique Transversal (PST) qui sera présenté comme la Loi l'exige au Conseil Communal de ce mois de septembre.

C'est un document extrêmement volumineux et ambitieux qui définit concrètement les actions qui seront menées par le Collège et l'Administration jusqu'à la fin de la législature. Il détermine les objectifs, les personnes responsables ainsi que les moyens pratiques, légaux et financiers pour parvenir à atteindre ces objectifs.

En ce qui concerne le Collège, nous sommes prêts, nous sommes dans les startings-blocks...

La mise en place des gouvernements notamment au niveau de la Région wallonne et de la communauté Wallonie - Bruxelles est un élément essentiel et facilitateur qui nous aidera à atteindre ces objectifs.

> **Le Bourgmestre, Christian Fayt**





L'OPÉRATION « 2 POULES » REVIENT CETTE ANNÉE!



Après le succès des années précédentes, le Collège communal a décidé de continuer à mettre à disposition des citoyens 2 gallinacés. En plus de favoriser la réduction des déchets, le bien-être animal est au cœur de cette action qui permettra le sauvetage

de poules de réforme (c'est-à-dire provenant de batteries et qui pourront ainsi terminer paisiblement leur vie).

Cette action sera faite en collaboration avec l'ASBL Equinoa qui a déjà été partenaire des actions précédentes. Nous les remercions déjà.

Cette opération ne concerne évidemment par les familles ayant reçu 2 poules les années précédentes.

COMMENT CELA VA SE PASSER ?

Concrètement, renvoyez le formulaire de candidature, ci-joint, UNIQUEMENT par courrier au Service des affaires générales, Rue de la Planchette 2 à 1460 Ittre

Plus d'Informations : 0496/34.50.63

La distribution est prévue le 05 octobre 2019.

Vous serez également conviés à une séance d'information avant la distribution

Candidatures limitées, ne tardez pas !

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

OPÉRATION « DEUX POULES »

Questions essentielles à se poser :

- Suis-je prêt à adopter des poules ?
- Suis-capable de m'en occuper au quotidien ?
- Suis-je suffisamment présent à mon domicile ?
- Y a-t-il quelqu'un pour s'en occuper si je suis absent ? (vacances, voyages..)
- Ai-je le droit d'avoir un poulailler dans mon jardin ?
- Y-a-t-il suffisamment de place dans mon jardin ?
- Est-ce que cet endroit est protégé des prédateurs éventuels ?

INFORMATIONS PERSONNELLES

Prénom : _____ Nom : _____

Adresse et n° : _____

Code postal : _____

Localité : _____

Téléphone :/.....

Mail :@.....

Date : _____ Signature : _____

Opération « 2 poules »

Distribution gratuite de 2 poules, ce
5 octobre
sous conditions

Se porter candidat ?
à la recherche de plus d'informations?
0496/34.50.63 – www.ittre.be

Une initiative de l'échevinat du bien-être animal et de l'échevinat de la ruralité avec le soutien du Collège
Éditeur responsable : Collège communal - Rue Planchette, 2 - 1460 Ittre



RENDEZ-VOUS A L'ENTREE DU BOIS DES NONNES-RUE MAURICE BRANCART (EN FACE DE LA STATION D'EPURATION)

INFORMEZ VOUS, INSCRIVEZ VOUS AU 0471.440076

SAMEDI 5 OCTOBRE 2019 DE 9H A 17H

APPORTEZ VOS POMMES POIRES ET AUTRES FRUITS

PRESSE MOBILE

PRESSAGE DE FRUITS

POMMES POIRES ET AUTRES FRUITS

UNE ORGANISATION DE L'EHEVINAT DE LA RURALITE ET DU PLAN COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT DE LA NATURE

COMMUNE D'ITTRE
Téléphone : 047 34 50 63
0471 44 00 76
it@ittre.be
www.ittre.be

Editeur Responsable Jacques Wauters, Echevin de la Ruralité, rue de la Planchette, 2 - 1460 Ittre

STAND PCDN AU CENTRE DU VILLAGE

CONFERENCE AUX MODULES DE L'ECOLE COMMUNALE D'ITTRE RUE JEAN JOLLY (TERRAIN DE FOOT)

PCDN 2019-2024

SAMEDI 28 ET DIMANCHE 29 SEPTEMBRE SAINT REMY

STAND D'INFORMATION DU PCDN

Balade à la découverte des plantes sauvages comestibles dans le sentier des Longs Prés (samedi de 9h à 13h)

Présentation du nouveau Plan PCDN 2019-2024

Conférence sur « l'agriculture Biologique » par un membre du comité Jean Pain l'après-midi du samedi à 14h dans les locaux de l'école Communale

UNE ORGANISATION DE L'EHEVINAT DE LA RURALITE ET DU PLAN COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT DE LA NATURE

COMMUNE D'ITTRE
Téléphone : 047 34 50 63
0471 44 00 76
it@ittre.be
www.ittre.be

RENDEZ-VOUS A L'ENTREE DU BOIS DES NONNES-RUE MAURICE BRANCART (EN FACE DE LA STATION D'EPURATION) DUREE DE LA BALADE DE 9H A 13H

PCDN

SAMEDI 5 OCTOBRE 2019 DE 9H A 13H

BALADE AUX CHAMPIGNONS

Guidée par une guide-Nature

Et accueil et petit déjeuner de Produits locaux

UNE ORGANISATION DE L'EHEVINAT DE LA RURALITE ET DU PLAN COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT DE LA NATURE

COMMUNE D'ITTRE
Téléphone : 047 34 50 63
0471 44 00 76
it@ittre.be
www.ittre.be

Editeur Responsable Jacques Wauters, Echevin de la Ruralité, rue de la Planchette, 2 - 1460 Ittre



FLEURISSEMENT

L'été s'en va... Le fleurissement estival prend tout doucement des teintes automnales.

Le service travaux réfléchit à un nouveau type de fleurissement, plus de vivaces et donc moins d'annuelles. S'il est vrai que les plantes annuelles portent plus de fleurs, les vivaces ont l'avantage d'être plus durable et plus économes en eau.



LES FESTIVITÉS

Les traditionnelles festivités de Virginal, Ittre et haut-ittre sont terminées.

Un tout grand merci au personnel communal qui a activement participé tant pour le montage, le nettoyage, la signalisation, ... que la rédaction des PV de réunions ou des arrêtés de police, ... que la réservation de salle

Un tout grand merci aux étudiants qui comme chaque année sont venus renforcer le personnel communal.





TRAVAUX



Aménagement du parking de la rue Jean Jolly



Après cette période de congé, les travaux de la rue de l'Ascension ont repris, ils sont en bonne voie.



Le service travaux sur pied de guerre lors du dernier orage, les hommes sont sortis avec leur tronçonneuse, grue, tracteur, ...



LE CODE DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL WALLON EST SIMPLIFIÉ!

Vous n'avez plus besoin de permis d'urbanisme et d'architecte pour : placer une ruche, un abri pour animaux d'une superficie maximale totale de 20m², le placement de jeux pour enfants, d'auvents, de tentes solaires ou de couvertures d'une terrasse d'une superficie maximale de 40 m²; mais aussi pour le placement de matériaux de couvertures de toiture photovoltaïques sur une construction ou une installation existante ainsi que la réalisation de façade(s) ou de toiture(s) végétale(s) sur une construction ou une installation existante, tout comme les travaux en vue de favoriser l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments.

En ce qui concerne, la pose de peinture, le sablage, le rejointoyage, l'isolation de façades ou encore le remplacement de la structure portante d'une toiture sans modification du volume construit, le placement d'habitations légères sans étage d'une superficie maximale de 40m², les yourtes, les cabanes, les chalets, les tiny houses ou encore les roulotte(s) sont quant à eux dispensés d'architecte.

Mais en cas de doute, n'hésitez pas à contacter notre service urbanisme au 67/794344 ou urbanisme@ittre.be



LES INFRACTIONS URBANISTIQUES LOURDEMENT SANCTIONNÉES!

Depuis le début de l'année nous avons mis en place une cellule afin de constater sur le terrain les infractions urbanistiques.

Et les contrevenants risquent gros. L'amende peut s'élever jusqu'à 25.000€.

Quelles sont les principales infractions ?

- La construction sans permis.
- La construction sans le respect du permis.
- Le maintien de travaux sans permis.

Pour éviter ce genre de désagrément, n'hésitez pas à vous informer auprès de notre service urbanisme : 067 / 79 43 44 ou urbanisme@ittre.be



RENOUVELLEMENT DU COMITÉ DE PILOTAGE : APPEL AUX CANDIDATS

La commune s'est inscrite dans le plan Pollec 2 en vue de mettre en place une politique locale «énergie climat» dans le but notamment de réduire les émissions de CO2 et de créer une participation citoyenne.

Dans le cadre du processus d'élaboration et de mise en œuvre du plan d'action en faveur de l'énergie durable (PAED), un comité de pilotage est nécessaire.

Ce Comité de Pilotage est chargé :

- Du suivi et de la mise en œuvre du PAED visant à atteindre l'objectif de l'Union européenne de réduction des émissions de CO2 de 40 % d'ici 2030 ;

- De l'identification des ressources humaines externes et locales (sociétés ou personnes) nécessaires à l'accomplissement de cette mise en œuvre.

Le Comité de Pilotage est composé :

- De 6 représentants des groupes politiques composant le Conseil communal.
- D'un maximum de 9 personnes ressortissant de la commune d'Ittre.

Ces personnes auront un intérêt particulier pour les économies d'énergie ainsi que la production d'énergie renouvelable. Elles seront désignées par le Conseil communal, sur base d'une liste de candidats qui se seront déclarés.

Suite au scrutin communal de 2018, ce comité de pilotage doit être renouvelé.

Vous habitez Ittre et vous êtes intéressés ? N'hésitez plus, notre commune a besoin de vous ...

Envoyez votre candidature à l'adresse suivante :

- info@ittre.be ou
- Commune d'Ittre, rue Planchette n°2 – 1460 Ittre ;

avant le vendredi 25 octobre 2019.



PARTICIPER ACTIVEMENT À LA VIE COMMUNALE ? REJOIGNEZ LES CONSEILS CONSULTATIFS

Il reste de la place au sein de quelques conseils consultatifs :

1. la Jeunesse et les Sports;
2. les Affaires sociales et assuétudes ;
3. l'Économie, l'Économie durable, l'Emploi et les PME ;
4. les personnes à Mobilité réduite;
5. la Solidarité internationale.

Ces différents conseils sont des lieux d'échanges, d'informations, de consultations, de sensibilisations et de propositions : ils sont composés de personnes issues des composantes politiques de la commune et de représentants civils, donc

d'habitants intéressés par la participation, le déroulement d'activités qui leur tiennent à cœur dans la vie de notre village.

Nous lançons donc un appel aux citoyen(ne)s de notre commune, désireux de participer aux travaux et réflexions menés par ces conseils consultatifs à Ittre.

VOUS SOUHAITEZ DEVENIR MEMBRE D'UN DE CES CONSEILS CONSULTATIFS ?

Nous vous invitons à transmettre votre candidature par écrit au service des Affaires générales, 2 rue Planchette – 1460

Ittre, **avant le 25 octobre 2019**, en indiquant clairement :

- Vos coordonnées ;
- Le/les conseil(s) au(x)quel(s) vous souhaitez participer ;
- Vos motivations pour participer au(x) conseil(s) consultatif(s) choisi(s).

Pour toute question supplémentaire, nous vous invitons à vous adresser au service des Affaires générales en formant le 067/79 43 21, ou par mail à info@ittre.be.

Nous vous remercions par avance de votre participation.



RENTÉE DES CLASSES EN TOUTE SÉCURITÉ

A chaque rentrée scolaire, nous sommes confrontés à toute une série de désagréments pour la mobilité et la sécurité aux abords des écoles.

Chacun veut conduire son enfant jusque devant la grille, mais ce n'est pas sans danger.

En effet, en stationnant quasi devant la porte d'entrée, on arrive vite à des situations de chaos dans toutes les rues des différentes écoles de l'entité. Pourtant les parkings ne sont pas situés très loin des écoles. Nous avons le parking « du plateau du tram » pour les écoles communales primaire et maternelle de Virginal, le parking du centre pour l'école libre de Virginal, le parking du Centenaire pour l'école libre d'Iltre et le parking du foot pour l'école communale d'Iltre. Quelques mètres à pied sont aussi bons pour la santé.

Même si certaines écoles sont pourvues d'un dépose minute, il est indispensable de ne pas « jeter » ses enfants juste devant la porte !!

Beaucoup de parents pourraient aussi covoiturier ou venir à pied.

Quoi qu'il en soit, pour vos enfants, adaptez les bons gestes dès le premier jour...



ET SI ON RÉDUISAIT NOS DÉCHETS ?

Réduire sa production de déchets n'est souvent qu'une question de bon sens ; voir de comportements à changer ou à adopter.



Voici quelques propositions simples à appliquer tous les jours. Si on s'y met tous, on peut vraiment faire beaucoup mieux pour l'environnement et pour notre porte-monnaie.

10 GESTES EFFICACES ET LEURS IMPACTS :

- Limitons les emballages = 26kg de déchets en moins.
- Produisons du compost = 40 kg de déchets en moins.
- Utilisons « stop pub » = 15 kg de déchets en moins.
- Réparons ou donnons nos appareils = 20 kg de déchets en moins.
- Achetons en vrac = 2 kg de déchets en moins.
- Préférons les éco-recharges ou les produits faits mains = 10 kg de déchets en moins.
- Imprimons moins = 6kg de déchets en moins.
- Donnons nos anciens vêtements = 3 kg de déchets en moins.
- Préférons les cabas ou sacs réutilisables = 2 kg de déchets en moins.
- Adoptons des gestes alternatifs : pour éviter de jeter des aliments, achetons à la juste quantité = 20 kg de déchets en moins.

Nous avons la chance d'avoir des « Maîtres composteurs » sur notre commune, alors si vous avez des questions n'hésitez pas !!! Contactez le service environnement, il vous répondra avec plaisir ou venez prendre vos informations au sein du stand qui sera présent à la Saint-Rémy.

Votre commune mettra également en place des soirées d'information pour bien réussir votre compostage.



OPÉRATION CARTABLE

Le 2 septembre c'était la rentrée des classes.

La Zone de police Ouest Brabant wallon en association avec les administrations communales a réitéré l'ACTION CARTABLE, action axée sur les incivilités aux abords des écoles, et plus particulièrement les infractions au code de la route.

Max, personnage emblématique de cette campagne, accompagne les enfants et les parents pour leur rappeler les règles à adopter en matière de sécurité routière (stationnement, vitesse, ..) et la bonne conduite à suivre pour se rendre à l'école.



Concrètement, MAX présente sur un marque-page à glisser dans le journal de classe des enfants toutes les consignes pour veiller à sensibiliser l'élève, mais aussi les parents.

Nos policiers sont présents également pour aider Max dans son travail et pour veiller au bon déroulement de la rentrée.

Une première phase préventive et d'information s'est déroulée du 02 septembre au 13 septembre. Elle sera suivie par des actions répressives plus intensives du 16 septembre au 26 septembre afin de répondre aux incivilités encore présentes. Des contrôles radars seront notamment organisés dans les zones 30 situées aux abords des écoles.

En 2018, 109 procès-verbaux ont été dressés pour diverses infractions au code de la route et sur 2385 véhicules contrôlés en « zone 30 » 667 ne respectaient pas la limitation de vitesse.

> **Le Commissaire Mylène Liberloo, Directrice Proximité**



LE LINGE PROPRE ET L'ENVIRONNEMENT AUSSI !

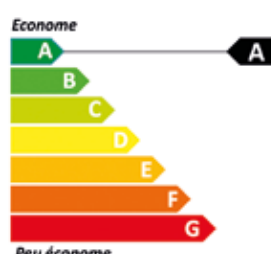
DEUX BONNES RÉOLUTIONS À PRENDRE : LAVER LE LINGE À DES TEMPÉRATURES MOINS ÉLEVÉES ET N'UTILISER LE SÈCHE-LINGE QUE QUAND C'EST INDISPENSABLE !

LESSIVER ET SECHER

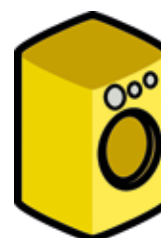
L'étiquette énergie classe les appareils en fonction de leur efficacité énergétique sur une échelle de lettres et de couleurs.

Pour les machines à laver, les classes vont de A+++

(vert foncé, pour les appareils les plus efficaces) à D (rouge, les moins efficaces). Pour les sèche-linges, les classes vont de A (vert, économe) à G (rouge, peu économe). L'étiquette énergie donne



également une idée de la consommation électrique en kWh par an et de la consommation d'eau en litres par an (pour les appareils de lavage) en plus d'autres informations utiles comme la capacité en kg de linge. Un essorage efficace (1600 t/min) peut rendre superflue l'utilisation du sèche-linge, appareil relativement énergivore.



Les séchoirs à évacuation ne dépassent pas la classe C. Les séchoirs à condensation peuvent être plus performants.

NE CONFONDONS PAS ÉCONOMIE FINANCIÈRE ET ÉCONOMIE D'ÉNERGIE : FAIRE TOURNER SON LAVE-LINGE OU SON SÈCHE-LINGE LA NUIT OU LE WEEKEND POUR BÉNÉFICIER DU TARIF NUIT, SI ON A UN COMPTEUR BI-HORAIRE, CONSTITUE UN GAIN POUR SON PORTEFEUILLE MAIS NE RÉDUIT EN RIEN LA QUANTITÉ D'ÉLECTRICITÉ ET D'EAU CONSOMMÉE !





LE C.P.A.S. D'ITTRE PEUT VOUS LIVRER UN REPAS CHAUD À DOMICILE

Tout le monde pourrait avoir besoin, un jour ou l'autre, d'un repas chaud qui soit livré à domicile.

Que vous soyez une personne âgée ou un ménage qui éprouve des difficultés à préparer les repas ou que vous ayez des problèmes pour faire les courses...

Que vous soyez une personne seule ou un ménage, avec ou sans enfants, et que ce soit un dépannage momentané (convalescence, ...) ou que vous souhaitiez simplement avoir un repas complet et équilibré servi à domicile...

Depuis de nombreuses années déjà, le C.P.A.S. d'Ittre vous propose ce service de repas chauds livrés à domicile. Toute personne intéressée peut y faire appel.

Les menus se composent d'un potage, d'un plat principal et d'un dessert.

Les livraisons ont lieu du lundi au vendredi entre 11h00 et 13h00 (sauf les jours fériés).

Il est également possible de commander des plats supplémentaires pour le samedi et le dimanche ; ils vous seront alors livrés le vendredi.

Les repas doivent être réservés une semaine à l'avance en téléphonant au C.P.A.S. ou en remettant votre commande au livreur.

Les prix sont calculés en fonction de vos revenus.

Si vous souhaitez avoir de plus amples informations sur le service des repas chauds livrés à domicile, savoir comment cela fonctionne, je vous invite à prendre contact avec Monsieur Olivier Colot, responsable de ce service.

Il est à votre disposition du lundi au vendredi, de 9h00 à 16h00, au 067/64.71.67.



FÊTE DE LA SAINT-RÉMY : LE PROGRAMME DU PCS

Comme chaque année, le Plan de Cohésion sociale participera à la fête de la Saint-Rémy, qui se déroulera le week-end des 28 et 29 septembre 2019.

Ci-dessous, le programme de cette année :

Le samedi 28 septembre de 14h00 à 19h00 : en collaboration avec « Un dimanche à la campagne », démarche de découverte et de préservation de la nature et de la biodiversité, illustré par la réalisation de recettes saines et peu coûteuses, à déguster sur place.



Le dimanche 29 septembre de 11h00 à 13h00 : en collaboration avec « Les ateliers de Gen », fabrication de produits ménagers : lessive, poudre pour lave-vaisselle et gel WC. Les participants à cet atelier doivent, dans une démarche zéro déchet, apporter leurs flacons : 1 bocal de 600ml, 1 bouteille d'1.5 L, et une bouteille d'1 L. Ils pourront, de cette manière, emporter leurs produits fabriqués durant l'atelier.



Pour les inscriptions, à partir du 02 septembre, vous pourrez me joindre au 0484/63.30.38 ou via mon adresse mail c.givron@ittre.be

Le nombre de participants étant limité, merci de me prévenir en cas d'empêchement, afin qu'une autre personne puisse profiter de l'activité.

J'espère vous y voir nombreux afin de faire plus amples connaissances avec les Ittrois(e)s. A bientôt j'espère. Carine Givron



ENVIE D'AUTRE CHOSE QUE DU DÎNER TARTINES POUR VOS ENFANTS DANS LES ÉCOLES

Vous souhaitez que votre enfant prenne un repas sain, équilibré et varié à l'école... Vous n'avez pas le temps de préparer les boîtes à tartines le matin ?

Depuis de nombreuses années déjà, le C.P.A.S. d'Ittre propose aux enfants fréquentant les écoles de notre commune un repas chaud dans les écoles communales et un repas froid (bar du frais) dans les écoles libres.

Ces repas sont accompagnés d'un dessert et sont livrés les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Les repas sont préparés, chaque jour, par du personnel qualifié, au sein de la cuisine du

C.P.A.S. Ils sont variés, équilibrés et de très bonne qualité.

Vous pouvez trouver le menu des repas du mois sur le site du C.P.A.S. à l'adresse www.ittre.be. (ma commune – autres institutions – C.P.A.S.). Le menu liste également les substances ou produits provoquant des allergies ou des intolérances.

Si vous souhaitez inscrire votre enfant pour les repas ou avoir de plus amples informations sur le service des repas livrés dans les écoles, savoir comment cela fonctionne, je vous invite à prendre contact avec Monsieur Olivier Colot. Il est à votre disposition du lundi au vendredi, de 9h00 à 16h00, au 067/64.71.67.



BESOIN D'UNE AIDE À DOMICILE, BESOIN D'ÊTRE VÉHICULÉ (MÉDECIN, COURSES, ...), BESOIN D'AIDE POUR PRÉPARER VOS REPAS ? LE C.P.A.S. D'ITTRE PEUT VOUS VENIR EN AIDE



Le C.P.A.S. de votre commune dispose d'un service d'aides familiales.

Les aides familiales, personnes qualifiées et compétentes, accomplissent tous les actes de la vie quotidienne : préparer les repas, faire les courses mais aussi vous conduire chez le médecin, s'occuper de l'hygiène et du confort, des démarches administratives, ...

Elles interviennent chez la personne afin de favoriser son maintien et éventuellement

son retour au domicile. Elles assurent aussi, en concertation avec l'environnement familial et de proximité, l'accompagnement et l'aide à la vie quotidienne des personnes âgées, isolées, handicapées, malades.

L'objectif de l'aide familiale est de stimuler la personne aidée afin de maintenir au maximum son autonomie.

Le coût des prestations de l'aide familiale est fixé par la Région wallonne et est calculé en fonction des revenus de la personne ou du ménage.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez vous rendre au C.P.A.S. (rue Planchette, 6 à Ittre) ou appeler le 067/64.71.67.



OUVERTURE DE LA FORGE-MUSÉE

Ce dimanche 11 août a eu lieu une très belle « journée-découverte » de la Forge-Musée d'Ittre, grâce à la collaboration du Syndicat d'Initiatives et de forgerons. Plus de 120 personnes étaient présentes.





UN ÉTÉ SOUS LE SOLEIL

Des activités à foison, des animateurs « au top », des excursions intéressantes et récréatives, des journées sportives et d'autres créatives, ... Un cocktail réussi que ces Animations Vacances de l'été qui, cette année, promettaient la découverte des continents.

Ce sont des enfants ravis qui, entourés de leurs amis, ont visité l'Asie, l'Afrique, l'Europe et l'Amérique.

Nous remercions l'organisatrice, les équipes d'animateurs, les étudiants ainsi que les parents qui nous confient leurs enfants pour ces beaux moments partagés.



ACCUEIL TEMPS LIBRE - ETAT DES LIEUX DE L'OFFRE D'ACCUEIL DES ENFANTS DE 2 ANS ET DEMI À 12 ANS

Le sondage est en ligne... Nous vous remercions de trouver un petit moment pour répondre à nos quelques questions.

Que vous soyez une association, un club sportif, une organisation de jeunesse, une bibliothèque, ...

Que vous soyez parents d'enfants qui fréquentent nos écoles ou que vous soyez domiciliés dans la commune sans que vos enfants n'y soient scolarisés, l'accueil de l'enfant est au centre de vos préoccupations et ce sont vos réponses, vos remarques et/ou suggestions qui nous permettent d'avancer.

- Questionnaire **pour les parents** : <https://forms.gle/Dan3TqqvTMuUugjE6>



- Questionnaire **pour les enfants** : <https://forms.gle/dvBRGdPg2c44EQGb7>



- Questionnaire **pour les opérateurs** : <https://forms.gle/NsvPte5FmHofZ2i99>



Plus d'infos sur le site www.ittre.be



PLACE AUX ENFANTS 2019

« Place aux enfants » est une journée pédagogique qui propose aux enfants de 8 à 12 ans de mieux comprendre la société dans laquelle ils évoluent et le rôle qu'ils ont à y jouer. Elle leur permet d'apprendre certaines notions de vivre ensemble et de citoyenneté.

Cette année la journée « Place aux enfants se bouge pour le climat » aura lieu le 19 octobre.

Cette journée leur donne l'occasion d'accéder à des lieux qui leur sont généralement fermés et d'appréhender la réalité quotidienne du monde des adultes.

Encadrés d'accompagnateurs, ils partiront à la rencontre d'hôtes d'un jour, qui leurs ouvriront les portes de leur lieu de travail, de leur atelier, ou d'une institution implantée dans la commune. Ils partageront avec eux leur métier, leur passion, leurs convictions.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à consulter le site www.placeauxenfants.be.

Pour les enfants, les inscriptions se feront via leur établissement scolaire.

Pour les enfants n'étant pas scolarisés dans l'entité d'Ittre, pour les accompagnateurs ou hôtes d'un jour désirant participer à cette journée, vous pouvez contacter Mme Givron Carine (PCS d'Ittre) au 0484/63.30.38 ou au 067/79.43.28



Vous êtes nombreux à vous demander quand paraîtra le programme d'activités extrascolaire communal. Pas de panique, c'est pour tout bientôt ...



Le document vous parviendra via l'école, au plus tard pour la Saint-Remy. Ce document sera également publié sur le site communal www.ittre.be – onglet « services communaux – Extrascolaire ».



AVIS

La régie communale autonome Sport'lttre recrute un gestionnaire d'infrastructures sportives (h/f).



Plus d'infos sur le site www.ittre.be



LA VITESSE DANS NOTRE VILLAGE, UN SUJET QUI NOUS PRÉOCCUPE

Ces deux mois d'été, de nombreux contrôles de vitesse ont été effectués au sein de notre village et des procès-verbaux ont été adressés aux conducteurs qui ne respectent pas les limitations imposées. La sécurité de tous est une de nos priorités ; espérons que ces contrôles fassent réfléchir les quelques conducteurs imprudents.

Se déplacer de manière consciente : un des enjeux de la semaine de la mobilité . . . Votre Village participe.

Date	Heure de début du contrôle	Heure de fin du contrôle	Rue	Vitesse autorisée	Nombre de véhicules contrôlés	Nombre de véhicules en infraction (Vitesse réglementaire +6km/h)	Record enregistré (vitesse corrigée)	Nombre de procès-verbaux rédigés
07/07/2019	09:30	12:30	de Samme	50	513	225	78	10
10/07/2019	07:00	09:00	Charles Catala	50	827	408	86	26
10/07/2019	10:00	12:30	Huleu	50	402	104	86	6
15/07/2019	06:40	08:40	de Clabecq	50	135	16	61	0
15/07/2019	09:20	11:00	de Samme	50	479	152	81	12
17/07/2019	07:30	09:00	de Clabecq	50	179	56	78	2
06/08/2019	06:00	09:00	de Clabecq	50	209	83	72	7
11/08/2019	14:30	18:30	de Clabecq	50	181	25	113	8
12/08/2019	11:00	13:00	Catala	50	568	100	76	3



LES ANIMATIONS VACANCES INVESTISSENT LA SALLE DE SPORT DE VIRGINAL

Grands comme petits, les enfants des animations vacances ont pu se défouler et s'essayer à de nombreuses choses lors des 2 journées sportives organisées en cette dernière semaine des vacances.

Un moment de plaisir pour tous, à reprogrammer . . .



RENTRÉE SCOLAIRE

Très belle ambiance ce 2 septembre, à l'occasion de la rentrée des enfants de nos écoles communales sous le regard attendri des parents . . .



Tournoi de Babyfoot Géant

Les jeunes du J3, en bons fans de babyfoot, ont le plaisir de vous proposer un tournoi de Babyfoot Géant durant les festivités de la Saint Remy.

- **Quand ?** dimanche 29 septembre, à partir de 13h
- **Où ?** au fond du parking de la salle planchette.
- **Comment ?** En participant à ce tournoi, vous vous glissez dans la peau d'un personnage de kicker et défendez les couleurs de votre association, famille ou groupe d'amis. Car en effet, cette activité est ouverte à tous (à partir de 7 ans) pour peu que vous ayez constitué une équipe de 6 personnes minimum.
- **PAF ?** 5€ par équipes (à payer sur place).
- **Infos et inscriptions ?** 0484/63.29.23 - Llatenist@ittre.be
Lionel Llatenist, Educateur de rue - J3

Nombre de places limité
Inscription jusqu'au 16/09/19

Editeur responsable : Administration communale d'Ittre - Rue Planchette, 2 - 1460 Ittre



LA RCA SPORT'ITTRE VOUS INFORME



Durant les vacances d'été, nous avons eu le plaisir d'accueillir divers stages dans notre infrastructure de Virginal : l'ASBL « Crazy Circus », les Animations vacances, les stages organisés par « le Lynx Hockey Club » et la Palette du Ry-Ternel. Nous souhaitons vivement remercier l'ensemble des animateurs pour leur dévouement et leur travail de qualité.

Il est désormais temps de laisser place à la nouvelle saison des clubs sportifs qui s'annonce riche en événements sportifs et rencontres où le fair-play sera de mise.

Nous souhaitons une bonne rentrée sportive à tous et nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement éventuel.

Infos : rcasportittre@ittre.be – téléphone : 067/79.10.34
– Facebook : @rcasportittre



JOGGING D'ITTRE, UN BEAU SUCCÈS





ETAT CIVIL

Suite à l'entrée de la loi européenne sur la protection de la vie privée et du règlement général sur la protection des données (RGPD), les listes des naissances et des mariages ne pourront plus paraître dans le bulletin communal sans le consentement préalable et explicite des personnes concernées.

Sachant que la population apprécie être informée de ces heureux événements, il sera dorénavant demandé aux parents des nou-

veaux-nés ou aux futurs époux de marquer leur accord pour la publication de l'information relative à la naissance ou au mariage.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter au 067/79.43.25 ou via population@ittre.be.



MARIAGES

NOWÉ KEVIN ET BRUSSELAARS ANGELIQUE :
le 05/07/2019

STROOBANTS JOSHUA ET PRIN-DERRE CAROLINE : le 12/07/2019

MELAERTS VINCENT ET JARDOT LAËTITIA :
le 27/07/2019

GATTO LORENZO ET SCAILLET ANOUCHKA :
le 07/08/2019

DÉCÈS

PAINDAVOINE MARCELLE : (28/09/1928 - 09/07/2019)

HEUBRECQ JOSETTE : (09/06/1924 - 15/07/2019)

VANDENSCHRIECK BARBE : (24/02/1922 - 19/07/2019)

ALPHONSE LUCETTE : (23/06/1925 - 21/07/2019)

BETTE CAMILLIA : (15/08/1929 - 21/07/2019)

PICCIN UBALDO : (25/11/1950 - 23/07/2019)

LEVERT PASCAL : (08/12/1966 - 26/07/2019)

BEELEN JOSEPH : (29/08/1931 - 30/07/2019)

HAAS BERTHA : (19/07/1931 - 30/07/2019)

PICALAUSA SUZANNE : (05/01/1935 - 04/08/2019)

MICHAUX JACQUES : (26/11/1924 - 17/08/2019)



LE COLLÈGE COMMUNAL D'ITTRE



Christian FAYT BOURGMESTRE

Affaires générales - Sécurité - Personnel et Ressources Humaines - Population - Etat civil - Information - Communication - Enseignement - Extrascolaire - Culture - Tourisme - Patrimoine - Fêtes locales - Associations patriotiques - Cultes - Aînés

0473/78 32 68 - c.fayt@ittre.be

Pascal HENRY 1^{ER} ÉCHEVIN

Urbanisme - Aménagement du territoire - Logement - Régie foncière - Nouvelles technologies

0495/52 36 15 - p.henry@ittre.be

Fabienne MOLLAERT 2^{ÈME} ÉCHEVINE

Énergie - Environnement et transition écologique - Mobilité - Participation et budget participatif

0474/23 12 64 - f.mollaert@ittre.be

Lindsay GOREZ 3^{ÈME} ÉCHEVINE

Sport et R.C.A. - Jeunesse - Emploi - Economie - P.M.E. - Bien-être animal - Commerce et Commerce équitable

0496/34 50 63 - l.gorez@ittre.be

Jacques WAUTIER 4^{ÈME} ÉCHEVIN

Travaux - Ruralité - Agriculture - Solidarité internationale

0470/37 09 30 - j.wautier@ittre.be

Françoise PEETERBROECK

Présidente du CPAS - Affaires sociales - Assuétudes et santé - Petite enfance - Budget - Finances - Marchés publics

0476/98 20 61 - f.peeterbroeck@ittre.be

Carole SPAUTE

Directrice générale

Prochain Conseil communal :

MARDI 24 SEPTEMBRE 2019 À 19H
GRAND PLACE, 2 - ITTRE

Bulletin d'Informations Communales

Editeur responsable : **Le Collège communal**

Coordinateur communal : **Frédérique Joris**

Graphisme et mise en page :
Nancy Dutoit - Inform'Action asbl

Impression : **Rossel**



NOCES D'OR

Félicitations à
Monsieur Pol
Lambert et
Madame Lise
Bavay



1000 KM DU FAIR PLAY



Plus d'infos sur le site www.ittre.be



UN POMPIER SOMMEILLE EN VOUS ?

Zone de Secours



Communication de la zone de secours du Brabant wallon

Vous êtes motivé, passionné, audacieux et vous rêvez d'exercer un métier au service des autres, et si vous devenez pompier ?

Fin 2019, la zone de secours du Brabant wallon va recruter 16 pompiers professionnels et 50 pompiers volontaires (10 pour chacune de ses 5 casernes – voir localisations ci-dessous¹)

Nous recherchons des citoyens, comme vous, souhaitant s'investir au service de la communauté et intervenir lors d'incendies, de sauvetages, d'inondations, de transports urgents de patients en ambulance, de dispositifs préventifs, etc. . .

Les offres d'emploi seront publiées à partir du 02 septembre et vous pourrez proposer votre candidature jusqu'au 8 octobre.

Toutes les informations seront disponibles sur le site « <https://jedevienspompiers.be> » et d'ici là, pour en savoir plus n'hésitez pas à venir questionner les pompiers présents dans les casernes.

1. Un pompier volontaire doit être domicilié ou habiter effectivement dans un rayon de 8km ou 10 minutes du poste de secours auquel ils sont affectés. L'outil Google Maps est utilisé pour déterminer le trajet domicile jusqu'au dit poste. Si plusieurs trajets sont proposés par Google Maps, un de ceux-ci doit correspondre aux critères précités.

